



Mise au concours

Pour faire suite au départ de la titulaire, la Commune de Nendaz met au concours le poste suivant :

UN-E ASSISTANT-E SOCIO-EDUCATIF-IVE A 50%

auprès de l'Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE) Le Nend'Jardin.

Votre mission :

- Assurer un accueil de qualité pour des écoliers de 1H à 8H en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Organiser et animer des activités
- Encadrer les moments de repas
- Accompagner les enfants lors des devoirs
- Collaborer avec l'équipe et participer à la définition des principes pédagogiques et des orientations de l'UAPE
- Favoriser un partenariat de qualité avec les parents

Votre profil :

- Vous êtes au bénéfice d'un CFC d'assistant-e socio-éducatif-ive ou d'une formation jugée équivalente
- Vous êtes apte à vous intégrer dans une équipe.
- Vous avez des facilités de communication et d'écoute.
- Vous êtes polyvalent-e et savez faire preuve de flexibilité et de disponibilité.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Traitement et cahiers des charges :

Le traitement est basé sur l'échelle des salaires du personnel de la commune de Nendaz. Des informations relatives à ce poste peuvent être obtenues auprès de Madame Yolande Schaerer, au 027 289 58 20.

Rentrée des offres :

L'offre de service, avec curriculum vitae, références, copies de diplômes et de certificats sont à adresser à l'Administration communale de Nendaz, Rte de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz, avec mention (sur l'enveloppe) « UAPE-ASE » **jusqu'au 28 janvier 2022** au plus tard (la date du timbre postal fait foi).

Commune de Nendaz